

Jérôme Hayez  
***Pratiques et discours de marchands migrants.  
Les Toscans d'Avignon aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles***

[A stampa in '*Arriver' en ville. Les migrants en milieu urbain au Moyen Âge*, a cura di C. Quertier, R. Chilà, N. Pluchot, Paris, Publications de la Sorbonne, 2013 (Histoire ancienne et médiévale, 119), pp. 225-241  
© dell'autore - Distribuito in formato digitale da "Reti medievali", [www.retimedievali.it](http://www.retimedievali.it)].



Le présent volume rassemble les actes du colloque « Arriver » en ville : les migrants en milieu urbain au Moyen Âge. Installation, intégration, mise à l'écart », qui s'est tenu à l'École normale supérieure de Lyon les 24 et 25 février 2011. Cette rencontre visait à interroger la place jouée par les migrations à destination des villes dans la construction du groupe social urbain et dans sa façon de vivre et de s'appropriier la ville et, en retour, comment celle-ci les transforme. Si, quantitativement, l'importance de cette mobilité urbano-centrée est en général avérée dans les phases de croissance urbaine, comment celle-ci s'inscrit-elle dans les trajectoires personnelles, dans les parcours individuels des hommes et des femmes qui franchissent, au Moyen Âge, les portes d'une ville ? C'est seulement, semble-t-il, à cette échelle d'analyse que l'on devrait être capable de distinguer, au-delà des contraintes politiques ou institutionnelles déjà évoquées, les « stratégies » d'implantation en ville et d'accès à la ville de ces nouveaux arrivants et leur insertion dans un nouvel environnement social. Cette réflexion collective souligne combien l'étude des migrations s'avère être un jalon important pour une histoire comparée des villes.

*Les auteurs :*

*Florence Berland, Patrick Boucheron, Christophe Cailleaux, Roxane Chilà, Christophe Giros, Jérôme Hayez, Étienne Hubert, Arnaud Lestremay, Julien Loiseau, Lucie Malbos, Denis Menjot, Laurence Moal, Élisabeth Mornet, Judicaël Petrowiste, Nicolas Pluchot, Cédric Quertier, Matthieu Scherman, Gionata Tasini, Dominique Valérian.*



ISBN 978-2-85944-724-3  
ISSN 0290-4500

**PUBLICATIONS DE LA SORBONNE**

30 €



SOUS LA DIRECTION DE  
CÉDRIC QUERTIER, ROXANE CHILÀ ET NICOLAS PLUCHOT

« ARRIVER » EN VILLE



SOUS LA DIRECTION DE  
CÉDRIC QUERTIER, ROXANE CHILÀ  
ET NICOLAS PLUCHOT

« ARRIVER » EN VILLE

LES MIGRANTS EN MILIEU URBAIN AU MOYEN ÂGE



**PUBLICATIONS DE LA SORBONNE**



Histoire ancienne et médiévale – 119  
Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

## « Arriver » en ville

### Les migrants en milieu urbain au Moyen Âge

Sous la direction de  
Cédric QUERTIER, Roxane CHILÀ et Nicolas PLUCHOT

*Ouvrage publié avec le concours du Conseil scientifique de l'université Paris 1, de l'ENS de Lyon,  
de l'université de Lyon, du CIHAM (UMR 5648), du LAMOP (UMR 8589), de la Région  
Rhône-Alpes, du Conseil général du Rhône, et de la Ville de Lyon*

PUBLICATIONS DE LA SORBONNE  
2013

Laboratoire junior ViLMA – histoire comparée des villes au Moyen Âge

Couverture : « L'arrivée des Siennois à Florence : les Florentins ravitaillent les Siennois chassés par la famine », *Il Libro del Biadaio*, Florence, Bibliothèque Laurentienne, ms. Tempi 3, fol. 58 (c. 1321-1335 ; 385 × 270 mm), dans J. HEERS (éd.), *Fortifications, portes de villes, places publiques dans le monde méditerranéen*, Paris, Presses de l'université Paris-Sorbonne, 1985, p. 97

© Biblioteca Medicea Laurenziana, Florence.

Composition typographique : 3d2s (Paris)

© Publications de la Sorbonne, 2013  
212, rue Saint-Jacques, 75005 Paris  
[www.univ-paris1.fr](http://www.univ-paris1.fr) – [publisor@univ-paris1.fr](mailto:publisor@univ-paris1.fr)

ISBN : 978-2-85944-724-3

ISSN : 0290-4500

Les opinions exprimées dans cet ouvrage n'engagent que leurs auteurs.

« Aux termes du Code de la propriété intellectuelle, toute reproduction ou représentation, intégrale ou partielle de la présente publication, faite par quelque procédé que ce soit (reprographie, microfilmage, scannérisation, numérisation...) sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Il est rappelé également que l'usage abusif et collectif de la photocopie met en danger l'équilibre économique des circuits du livre. »

# Pratiques et discours de marchands migrants

## Les Toscans d'Avignon aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles

Jérôme Hayez

Dans la Toscane des XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles, la mobilité géographique se laisse moins précisément cerner que d'autres phénomènes démographiques pour diverses raisons alliant une couverture différenciée des populations, l'incertitude du statut de certains feux et la périodicité des recensements. Cependant les sources fiscales dessinent nettement vers 1430 des types différents de mobilité durable<sup>1</sup>. On observe d'abord un phénomène assez massif de migrations rurales, souvent liées à l'endettement et à la perte des parcelles. Elles mènent le plus souvent d'un coin des campagnes à un autre, en sautant éventuellement la frontière des États, parfois aussi du monde rural à la ville. On entrevoit ensuite des circulations proches du vagabondage, issues des campagnes et des villes. Les individus qui les pratiquent sont évoqués par des formulations comme « il est parti à la grâce de Dieu » (*andossene con Dio*) ou « il mène (misérablement) sa vie par le monde » (*va [gaglioffando / tapinando / tribolando] per lo mondo*), indices à la fois d'une situation de marginalité et de la perte de contacts avec le milieu d'origine<sup>2</sup>. On lit donc ici des errances peu encadrées, sinon par des structures non sédentaires comme les bandes de

1. Cf. principalement D. HERLIHY et C. KLAPISCH-ZUBER, *Les Toscans et leurs familles. Une étude du catasto florentin de 1427*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques/Éditions de l'EHESS, 1978, p. 301-325.

2. Ces expressions sont récurrentes en particulier dans les déclarations remises pour le *catasto* florentin de 1427 par les familles de migrants résidant hors de Toscane et de l'aire germanique, repérées grâce au codage naguère conçu par Christiane Klapisch-Zuber et David Herlihy. Cf. par exemple pour l'expression *andar per lo mondo* : Florence, Archivio di Stato (ci-dessous ASFirenze), *Catasto* 67, fol. 381, et ASFirenze, *Catasto* 174, fol. 115 et 853v ; pour *ire con Dio* : ASFirenze, *Catasto* 80, fol. 594v, et ASFirenze, *Catasto* 329, fol. 822. Exemples de perte de contact : *Dice che à bando ed è per lo mondo, e non sa il dove* (ASFirenze, *Catasto* 254, fol. 120) ou *Lionardo [...] detto d'età d'anni 28 non fu a Firenze e che è anni 5 non seppono dove si fusse* (ASFirenze, *Catasto* 79, fol. 507). Les formulations évoquant une errance de misère se rencontrent souvent dans des correspondances pour qualifier soit la situation réelle d'un migrant, soit l'une des pires conditions concevables : *andar gaglioffando* (Archivio di Stato di Prato [ci-dessous ASPrato], *Datini* [désormais D.] 1095, 6100679) ; *andar tapinando* (ASPrato, D. 624, 408056 ; *Il carteggio di*

« Arriver » en ville. Les migrants en milieu urbain au Moyen Âge, Cédric Quertier, Roxane Chilà et Nicolas Pluchot (dir.), Paris, Publications de la Sorbonne, 2013.

routiers ou les équipages de vaisseaux<sup>3</sup>. Il y a enfin des types de mobilité très organisés, généralement à longue portée, qui franchissent les frontières des États sans déboucher sur une perte de contact avec les proches. Ils concernent majoritairement la population des grands centres urbains, les élites plus que les couches populaires, et découlent souvent de la pratique d'activités commerciales. Le point de chute mentionné correspond ici d'ordinaire à l'une des grandes places ou parfois à une région périphérique de l'espace commercial florentin ou lucquois.

C'est de cette troisième forme de mobilité qu'il sera ici question, principalement à travers une destination, Avignon, qui constitue l'une des principales places d'échanges de la période. Certaines des sources consultées, comme les correspondances qui ont circulé dans le réseau Datini, dépassent cependant cet horizon. Quand un jeune Florentin recherche un emploi, ou quand ses parents et ses aînés le font pour lui, ils demandent en général à leurs relations si elles connaissent un poste à pourvoir dans une agence, à Florence ou à l'étranger, sans s'orienter vers une destination déterminée. Et l'on rencontre couramment dans ces familles marchandes des générations ou fratries dispersées sur plusieurs places étrangères et des individus circulant d'un centre urbain à un autre.

La question de l'installation des étrangers dans une ville ne peut être dissociée de l'étude des flux entre les régions concernées, à la fois parce qu'un migrant fixe par définition longtemps son regard sur deux horizons, que son sort ne se joue pas entièrement dans la société d'accueil et que l'intensité et la régularité des flux déterminent sensiblement les options qui s'offrent à lui, en l'entourant ou non d'un milieu familier pour l'accueillir, le conseiller et assurer sur lui un contrôle social, fournir des collaborations et des partenaires pour mener sa carrière, des solidarités pour pallier ses besoins, des relations pour partager des moments de convivialité, et pour certains un conjoint à épouser.

Les flux migratoires unissant au Moyen Âge diverses régions de la péninsule Italienne à l'aire franco-méridionale ont parfois été assimilés à une « immigration italienne » dans laquelle on inclut des mobilités aussi diverses que la circulation de magistrats ou de religieux, la pratique du négoce et le repeuplement des campagnes<sup>4</sup>. Outre le caractère incertain des confins

Michelangelo, G. POGGI, P. BAROCCHI et R. RISTORI (éd.), Florence, Sansoni, 1965, t. 1, p. 96) ; *andar tribolando per lo mondo* (ASPrato, D. 630, 110195).

3. *Andare al soldo* et autres expressions similaires (par ex. ASFirenze, *Catasto* 67, fol. 414v ; *Catasto* 68, fol. 40v et 243v ; 180, fol. 578, 613v et 818) ; *andare in mare per iscrivano* (ASFirenze, *Catasto* 329, fol. 824v) ; *in galea* (ASFirenze, *Catasto* 79, fol. 525).

4. Bernard Guillemain parle d'« immigration » et de « colonie italienne » pour qualifier une population cléricale et laïque provenant de régions variées, cf. B. GUILLEMAIN, *La cour*



de l'ethnonyme, une telle définition ignore le fonctionnement concret de filières souvent peu encadrées par les institutions et reposant au contraire sur des réseaux d'interconnaissance, qui permettent une migration en chaîne où les nouveaux arrivants en appellent bientôt d'autres, pour peu que l'activité exercée sur place reste profitable<sup>5</sup>. Les correspondances qui éclairent le fonctionnement de certains de ces flux suggèrent que les marchands pouvaient favoriser la venue d'autres migrants, comme des artisans, des petits boutiquiers ou des diplômés des universités<sup>6</sup>, mais qu'ils ne jouaient pas un rôle essentiel dans la mobilité des clercs, des hommes d'armes ou des agriculteurs. Elles montrent en outre que les flux provenant de régions différentes pouvaient entretenir sur une même destination des relations de concurrence ou de complémentarité en fonction des secteurs d'activité visés, mais qu'ils s'alimentaient au départ de façon autonome à partir de réseaux distincts. Le groupe des migrants toscans ne constitue donc pas un flux homogène et unique, mais plutôt une échelle d'observation permettant de comparer des situations diverses.

Ce courant migratoire ne se met véritablement en place qu'à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. Si, depuis le XI<sup>e</sup> siècle, quelques *Lombardi et Tusci*, souvent issus de villes maritimes, pénétraient dans la basse vallée du Rhône, les sources de la période permettent rarement de repérer des noms de Toscans, encore moins dans la durée<sup>7</sup>. La situation se modifie à partir des années 1260 du fait de la

---

pontificale d'Avignon, 1309-1376. Étude d'une société, Paris, De Boccard, 1962, 2<sup>e</sup> éd. 1966, p. 549-611 ; ID., « Les Italiens à Avignon au XIV<sup>e</sup> siècle », dans *Rapporti culturali ed economici fra Italia e Francia nei secoli dal XIV al XVI*, Rome, Giunta centrale per gli studi storici, 1979, p. 57-72 ; voir aussi N. COULET, « Mutations de l'immigration italienne en Basse-Provence occidentale à la fin du Moyen Âge », dans *Strutture familiari, epidemie, migrazioni nell'Italia medievale*, R. COMBA, G. PICCINNI et G. PINTO (éd.), Naples, Ed. scientifiche italiane, 1984, p. 493-510 ; S. BALOSSINO, « *Ianuenses, pisani et ceteri lombardi* : circolazione e attività dei gruppi italiani nelle città della bassa valle del Rodano tra i secoli XII e XIII », *Archivio storico italiano*, 166, 2008, p. 391-424.

5. La notion est empruntée à la sociologie des migrations, cf. J. S. MACDONALD et L. MACDONALD, « Chain Migration, Ethnic Neighborhood Formation and Social Networks », *The Milbank Memorial Fund Quarterly*, 42, 1964, p. 82-97 ; ID., « Italian Migration to Australia. Manifest Functions of Bureaucracy Versus Latent Functions of Informal Networks », *Journal of Social History*, 3, 1969, p. 249-276.

6. J. HAYEZ, « *Veramente io spero farci bene...* Expérience de migrant et pratique de l'amitié dans la correspondance de maestro Naddino d'Aldobrandino Bovattieri, médecin toscan d'Avignon (1385-1407) », *Bibliothèque de l'École des chartes*, 159, 2001, p. 413-539.

7. E. SALVATORI, « *Boni amici et vicini* ». *Le relazioni tra Pisa e le città della Francia meridionale dall'XI alla fine del XIII secolo*, Pise, GISEM/Edizioni ETS, 2002 ; L. BLANCARD, *Documents inédits sur le commerce de Marseille au moyen-âge*, Marseille, Impr. de Barlatier-Feissat, 1884-1885, 2 vol. ; P. RACINE, « À Marseille en 1248 : l'activité des hommes d'affaires de Plaisance », *Annales du*



densification des réseaux italiens à l'étranger, qui suit l'intensification des luttes entre guelfes et gibelins, et d'une évolution dans les formes du négoce, qualifiée par Raymond de Roover de révolution commerciale, qui incite les compagnies à entretenir des représentations permanentes sur les places étrangères au lieu d'y envoyer leurs associés et facteurs en mission comme sur les foires<sup>8</sup>. Une première agence florentine montée autour de membres du lignage Gianfigliuzzi apparaît à Avignon dans les années 1290, obtient du comte de Provence Charles II d'Anjou l'autorisation d'y pratiquer le prêt au taux des foires et se maintient dans la ville plus d'une trentaine d'années<sup>9</sup>.

Vers 1300, Avignon n'est encore qu'un centre urbain de quelques milliers d'habitants, mais la stabilisation de la cour pontificale deux décennies plus tard, transformant bientôt la ville en l'une des principales places d'échanges, favorise un développement démographique rapide qui repose largement et durablement sur l'immigration lointaine<sup>10</sup>. Les flux issus de la Toscane se développent surtout à partir des années 1320 et ils se maintiennent, sans solution de continuité mais avec des phases d'essor et d'étiage, jusqu'au début du XVII<sup>e</sup> siècle. Le dépouillement de nombreuses sources dispersées entre Avignon, le Vatican et divers dépôts toscans a permis de recenser pour la période

Midi, 77, 1966, p. 221-233 ; S. BALOSSINO, « Ianuenses, pisani... », art. cité ; R. DAVIDSOHN, *Forschungen zur älteren Geschichte von Florenz*, t. 3, vol. 1, *Regesten unedierter Urkunden zur Geschichte von Handel, Gewerbe und Zunftwesen*, Berlin, Mittler, 1901, p. 29-30, 36-39, 44, 51, 59.

8. R. DE ROOVER, « The Commercial Revolution of the Thirteenth Century », *Bulletin of the Business Historical Society*, 16, 1942, p. 34-39, réimpr. dans *Enterprise and Secular Change. Readings in Economic History*, F. C. LANE et J. C. RIEMERSMA (éd.), Londres/Homewood, Irwin, 1953, p. 80-85. Roberto Lopez a ensuite diffusé l'expression mais dans l'acception différente d'une phase d'expansion pluriséculaire : cf. R. S. LOPEZ, *The Commercial Revolution of the Middle Ages, 950-1350*, Englewood Cliffs, Prentice Hall, 1971.

9. Ce document des 22 et 23 décembre 1294 concerne Castello (Tello) et son neveu Giovanni (Vanni) del Rosso Gianfigliuzzi qui ont alors comme associé Guido Baldovineti, cf. R. DAVIDSOHN, *Forschungen...*, op. cit., p. 52. Castello meurt en 1318 (ASFirenze, Diplomatico, S. Niccolò di Firenze, 12-7-1319). Giovanni apparaît déjà mentionné en 1293 (R. DAVIDSOHN, *Forschungen...*, op. cit., p. 46-47) et est attesté dans la région jusqu'en 1333, cf. M. CHIAUDANO, *Il Libro vermiglio di corte di Roma e di Avignone del segnale del C della compagnia fiorentina di Iacopo Girolami, Filippo Corbizzi e Tommaso Corbizzi (1332-1337)*, Turin, Bona, 1963, p. 23, 36, 151. Il n'est pas impossible que Rosso, frère du premier et père du second, s'identifie au *Ruffus florentinus* citoyen résidant depuis déjà dix-huit ans à Avignon quand il y est mentionné en 1288, cf. A. R. DE MAULDE, *Coutumes et règlements de la république d'Avignon au treizième siècle*, Paris, Larose, 1879, p. 295-296. Sur ces premières générations, voir également F. P. LUISO, « Su le tracce di un usuraio fiorentino del secolo XIII », *Archivio storico italiano*, 5<sup>e</sup> série, 42, 1908, p. 3-44.

10. B. GUILLEMAIN, *La cour pontificale...*, op. cit., p. 497-695, ici p. 549-554 et 673-691 ; J. CHIFFOLEAU, *La comptabilité de l'au-delà. Les hommes, la mort et la religion dans la région d'Avignon à la fin du Moyen Âge*, Rome, École française de Rome, 1980 (Collection de l'École française de Rome, 47), p. 190-201.



1290-1430 plus de 2 700 individus. La courbe établie à partir de cette base de données (graphique n° 1) présente leur répartition chronologique. Elle se fonde sur un corpus hétérogène comprenant notamment des actes notariés, des comptabilités d'institutions, de rares listes d'habitants et un éventail assez riche de sources d'origine privée<sup>11</sup>. Mettre en contexte ces données en détaillant la typologie des sources, leur inégale répartition sur la période, leur couverture différenciée des migrants et les méthodes d'identification adoptées pour les dénombrer requerrait de plus amples développements que ne le permet cet article. On peut en revanche évaluer l'écart entre la population qui émerge facilement dans la documentation, constituée notamment de marchands qui ont pignon sur rue, et celle qui reste souvent invisible, formée par exemple de leurs apprentis et employés, de leurs familiers éventuels, de catégories artisanales ou exerçant des activités multiformes, entre commerce local, services, médiation et courtage, ou bien encore de migrants moins stables. Deux indices, constitués d'une part par un recensement relativement détaillé, le *Liber divisionis*, qui gonfle les effectifs de 40 % pour 1371 par rapport aux années voisines, et de l'autre par la composition d'une maisonnée spécialement documentée comme l'agence Datini, dont seulement 40 % des individus apparaissent dans les sources plus communes, invitent à considérer que les migrants toscans réellement présents étaient environ deux fois plus nombreux que ceux qui peuvent être repérés d'ordinaire<sup>12</sup>.

La comparaison des effectifs annuels, en comptant les individus qui apparaissent au moins un jour dans l'année, met en évidence des dynamiques dans les flux provenant des différents États, des villes et des campagnes et des catégories sociales concernées. Les phases d'expansion et de récession démentent d'abord le lien qu'on a parfois voulu établir entre la croissance de la population de la région d'origine et le phénomène migratoire, puisque

11. Cette base de données a été constituée parallèlement à l'élaboration d'une thèse abordant surtout la question de l'identité collective et individuelle des migrants, cf. J. HAYEZ, "La stanza di Vignone". *Identité et migration entre la Toscane et Avignon aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles*, 3 vol. dactyl., université Paris 4-Sorbonne, 1994, résumée dans ID., « En quête de l'identité de migrants toscans d'Avignon des XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles », *Cahiers du Centre de recherches historiques*, 13, 1994, p. 43-52. Elle recensait les migrants de sexe masculin, du fait de la rareté des femmes dans ce courant migratoire et de la difficulté de les identifier à travers leurs états matrimoniaux successifs ; elle excluait les simples voyageurs ainsi que les clercs quand ils n'étaient pas proches parents de migrants laïques. Les milliers de mentions contenues dans le fonds Datini n'y ont été que marginalement intégrées mais tendent globalement à documenter plus largement des migrants déjà repérés ou à jeter un jour sur leur entourage ou bien à étendre la durée de leur présence plutôt qu'à en faire apparaître de nouveaux.

12. J. HAYEZ, « À l'ombre du palais. Les Toscans d'Avignon sous le Grand Schisme », à paraître dans les actes du colloque *Avignon/Rome. La papauté et le Grand Schisme*.



l'expansion de ce courant à partir des années 1320 est postérieure à un essor démographique qui s'achève au début du XIV<sup>e</sup> siècle. Une nouvelle hausse correspondant aux années 1350-1380 traduit en partie une abondance majeure de sources mais révèle aussi un âge d'or du flux migratoire, par ailleurs évoqué dans la nouvelle de Giovanni Sercambi qui décrit des foules se précipitant à la cour d'Urbain V depuis de multiples horizons :

Du temps que le pape Urbain V tenait la cour de Rome à Avignon, où accourait toute la chrétienté et se trouvait une suite nombreuse de courtisans et d'autres marchands et artisans [...] <sup>13</sup>.

Cette période s'achève avec les allers et retours du pape entre Avignon et Rome, la guerre des Huit Saints qui conduit Grégoire XI à expulser les Florentins en mars 1376 et l'ouverture du Schisme deux ans plus tard. Les filières ne sont pas pour autant démantelées, car le tiers des Florentins parviennent à demeurer sur place au moyen de grâces individuelles et collectives. Les présences diminuent encore vers 1400 du fait des troubles politiques qui agitent la ville comme de la phase d'insécurité que connaît plus largement la région. La réduction du volume des échanges obère alors le renouvellement du personnel des agences sans l'interrompre totalement <sup>14</sup>.

Tout au long de la période s'affirme une prépondérance florentine au sein du groupe toscan, à peine entamée par le second foyer d'origine, Lucques, dans les trois décennies qui suivent le décret d'expulsion de 1376. Ce rapport entre Florentins et Lucquois se situe selon les périodes dans une fourchette de trois à cinq pour un. Les autres villes d'une certaine importance, Pistoia, Arezzo – englobée dans l'État florentin en 1380 –, Pise – conquise en 1406 – et Sienne – plus représentée par un cercle de peintres et d'orfèvres –, ne comptent qu'un nombre limité de marchands ou changeurs. Une nette perte de dynamisme marque vers la fin du XIV<sup>e</sup> siècle les filières issues de ces autres villes. Leurs ressortissants qui mènent encore à l'étranger une carrière commerciale doivent s'adresser alors à des réseaux basés sur d'autres places pour s'expatrier, trouver un emploi ou un associé <sup>15</sup>. Dès l'époque de l'intégration

13. *Al tempo che papa Urbano Quinto tenea la corte di Roma innella città di Vignone, dove tutta la cristianità vi correa e là v'era grande corte de' cortigiani e d'altri mercadanti et artieri* : voir GIOVANNI SERCAMBI, *Novelle*, G. SINICROPI (éd.), t. 1, Bari, Laterza, 1972, p. 479.

14. Pour une évaluation plus précise des effectifs et l'évocation des enjeux de la présence marchande toscane sur la place au cours de cette phase, J. HAYEZ, « À l'ombre du palais... », art. cité.

15. Sur un cas d'un Siennois facteur puis associé de marchands florentins et lucquois, J. HAYEZ, « Un facteur siennois de Francesco di Marco Datini : Andrea di Bartolomeo di Ghino et sa correspondance (1383-1389) », *Bollettino dell'Opera del vocabolario italiano*, 10, 2005, p. 203-397. Des Arétins comme Donato et Biagio di ser Giovanni et Francesco di Giovanni Ginalducci sont





de Prato au territoire florentin (1351), ses habitants les plus impliqués dans le négoce arrivent aussi souvent à l'étranger après un apprentissage dans une boutique florentine ou grâce à un contact noué dans ce milieu d'affaires<sup>16</sup>.

L'origine du flux apparaît ainsi fortement polarisée par les centres urbains, et le trait s'accroît au cours de la période étudiée. Il est cependant difficile d'en prendre une mesure précise car un nom d'origine évoquant une provenance rurale recouvre des réalités différentes : présence du foyer à la campagne, résidence alternée entre la ville et les propriétés du *contado*, ou simple mémoire d'ancêtres devenus citadins depuis une ou plusieurs générations<sup>17</sup>. Quelques villageois s'expatrient sans doute grâce aux liens qu'ils maintiennent avec des compatriotes déjà arrivés sur les bords du Rhône. C'est ce que suggère la densité d'un groupe d'une cinquantaine de migrants provenant de Carmignano, une bourgade peuplée d'environ 1 400 habitants vers 1427<sup>18</sup>. Les premiers d'entre eux apparaissent dès les années 1310, mais leur

---

employés dans le réseau florentin de Francesco Datini, à Avignon pour le premier, cf. F. MELIS, *Aspetti della vita economica medievale*, Sienne/Florence, Olschki/Monte dei Paschi, 1962, p. 306. D'autres Arétins candidats à des emplois de facteur s'adressent de même au marchand de Prato, cf. B. DINI, *Arezzo intorno al 1400. Produzioni e mercato*, Arezzo, Camera di commercio, industria, artigianato e agricoltura-Amministrazione provinciale e comune di Arezzo-Banca popolare dell'Etruria, 1984, p. 122-125, 127, 132-133.

16. C'est ce que suggèrent les cas bien documentés, comme ceux de Francesco Datini, cf. J. HAYEZ, « Il migrante e il padrone. Il palazzo nella vita di Francesco Datini » dans *Il palazzo di Francesco Datini a Prato. Una casa fatta per durare mille anni*, J. HAYEZ et D. TOCCAFONDI (dir.), Florence, Polistampa, 2012, p. 169-207, ici p. 169-176, et de Iacopo del Nero et Niccolao di Bonaccorso, cf. J. HAYEZ, « Tucte sono patrie, ma la buona è quella dove l'uomo fa bene. Famille et migration dans la correspondance de deux marchands toscans vers 1400 », dans *Éloignement géographique et cohésion familiale (XV<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle)*, J.-F. CHAUVARD et C. LEBEAU (éd.), Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 2006, p. 71-72.

17. N'en déplaise à Giuseppe Petralia – cf. G. PETRALIA, « Migrations marchandes : dynamique et rythmes de la mobilité des Toscans avant (et après) la Peste noire » dans *Des sociétés en mouvement. Migrations et mobilité au Moyen Âge, 40<sup>e</sup> congrès de la SHMESP*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2010, p. 111-118 –, c'est la situation non seulement de Boccace, né à Paris et dont les ancêtres avaient pris pied à Florence au moins deux générations plus tôt, mais aussi de ses contacts avignonnais, les frères Giovanni, Leonardo et Chiaro del Chiaro di messer Botte de' Guernieri dont la famille, également transplantée de Certaldo à Florence au XIII<sup>e</sup> siècle, a pu y accéder aux principales charges politiques, a travaillé pour la compagnie des Bardi dans les années 1320 et s'est alliée à d'autres familles marchandes florentines, cf. O. MUZZI, « Un castello del contado fiorentino nella prima metà del Trecento : Certaldo in Valdelsa », *Annali dell'Istituto di storia, Università di Firenze, Facoltà di magistero*, 1979, 1, p. 101-103 ; A. SAPORI, « Il personale delle compagnie mercantili del medioevo », réimpr. dans ID., *Studi di storia economica, secoli XII-XIII-XIV*, Florence, Sansoni, 1955, t. 2, p. 733 et 740 ; ASFirenze, *Diplomatico*, S. Matteo in Arcetri, 17.8.1385.

18. C. KLAPISCH-ZUBER, *Una carta del popolamento toscano negli anni 1427-1430*, Milan, Angeli, 1983, p. 34.



nombre ne s'accroît qu'à partir des années 1350 pour atteindre une quinzaine d'individus attestés au cours d'une même année ; les derniers survivants disparaissent au début du xv<sup>e</sup> siècle (graphique n° 2). Ces villageois dont beaucoup se retrouvent sur les registres fiscaux du *contado* florentin sont majoritairement impliqués dans l'activité de tavernier et d'aubergiste, quelques autres s'emploient dans le commerce des épices, le notariat ou des activités de service.

Des cas mieux documentés suggèrent cependant que bien des migrants venus des campagnes transitaient par une grande ville toscane – qu'il s'agisse de marchands comme Tommaso di ser Giovanni, membre de l'agence Datini dont la famille réside dans la Valdelsa, ou d'un lettré comme Iacopo di Bruogio da Figline, déjà intégré dans la clientèle du cardinal Piero Corsini et de son frère, le juriste Filippo, avant de les suivre à Avignon<sup>19</sup>. Ce phénomène de migration d'origine rurale ne concerne par ailleurs guère que le territoire déjà soumis ou progressivement intégré à l'État florentin. Les migrants siennois ou lucquois proviennent en revanche très majoritairement de la cité dominante. L'effacement global à la fin du xiv<sup>e</sup> siècle des migrants ruraux reflète sans doute une perte de dynamisme de campagnes toscanes dont les ressources sont toujours plus contrôlées par les citadins. Mais il traduit aussi une attractivité décroissante de la région cible : alors que l'interdépendance des réseaux et des places, et les itinéraires du négoce justifient encore la présence de quelques agences à Avignon, qui continuent à accueillir des jeunes employés recrutés au pays, les perspectives d'emploi auprès d'une cour amoindrie ne paraissent plus justifier l'aventure individuelle d'un petit boutiquier ou d'un artisan. Or ces types d'activité attiraient la majorité des migrants du *contado*.

On observe au cours de la période une raréfaction semblable des couches d'origine urbaine actives dans l'artisanat, le petit commerce et les services (courriers, aubergistes et taverniers, fournisseurs, bouchers et volaillers, relieurs, tailleurs et chaussiers, tondeurs de draps, forgerons, charpentiers et marchands de bois, etc.) qui, sans jamais atteindre des effectifs importants, comptaient quelques représentants vers le milieu du xiv<sup>e</sup> siècle. Dans une lettre exceptionnellement conservée à la suite d'une accusation de trahison politique, deux charpentiers florentins se renseignent en 1344 auprès d'un

19. ASFirenze, *Estimo* 205, sans foliotation, sous le *popolo* San Bartolomeo a Scampato ; ASFirenze, *Estimo* 207, fol. 548 ; ASFirenze, *Provisioni Registri* 64, fol. 227v ; M. DYKMANS, « Du conclave d'Urbain VI au Grand Schisme. Sur Pierre Corsini et Bindo Fesulani, écrivains florentins », *Archivum historiae pontificiae*, 13, 1975, p. 211.

confrère vivant à Avignon sur leurs possibilités de s'y établir à leur tour<sup>20</sup>. Le document témoigne de la capillarité des filières qui permettent même à des secteurs moins demandeurs de main-d'œuvre qualifiée et moins armés pour communiquer à travers l'espace d'accueillir quelques nouveaux migrants issus du vivier des relations demeurées au pays. Il apparaît cependant que les marchands jouent aussi ce rôle d'information et d'accueil pour leurs connaissances appartenant à des secteurs variés d'activité et qu'il peuvent en outre leur rendre d'autres services logistiques, comme le transfert de fonds, pour financer une installation ou rapatrier un pécule amassé à l'étranger. Francesco Datini propose ainsi à un cousin drapier et teinturier, Niccolò di Piero di Giunta, de l'aider à s'expatrier et il rend avec son agence au cours d'une quarantaine d'années des services de port de nouvelles, de transfert d'argent et de paiement d'impôts à des alliés du même Niccolò devenus taverniers sur les bords du Rhône, les deux frères analphabètes Giovanni et Beltramo di Stefano et leur neveu Albertino di Bartolo<sup>21</sup>. Souvent plus stables dans la durée que les petites entreprises, et dotées en outre de capitaux et de réseaux développés de correspondants, les agences jouent ainsi le rôle de colonne portante du flux migratoire, et les filières rurales ou artisanales ne peuvent s'en émanciper totalement. Vers 1400, à une époque où l'on observe dans la région d'origine une concentration croissante des terres et des richesses mobilières aux mains d'une élite urbaine, la migration lointaine encadrée apparaît ainsi comme une autre ressource qui tend à se fermer aux ressortissants du *contado* et aux couches populaires urbaines.

Cette concentration des flux sur les centres urbains majeurs de la région de départ se retrouve aussi à l'arrivée. Un grand nombre des Toscans attestés dans l'espace franco-méridional sont d'abord passés par Avignon, avant d'aller exercer dans des villes secondaires des fonctions d'opérateurs d'échanges (*osti*) ou des activités spécialisées comme celles de maître de monnaie ou de fermier de marais salants, ou de se retirer du commerce sur des terres qu'ils ont acquises dans l'arrière-pays<sup>22</sup>.

20. G. A. BRUCKER et M. B. BECKER, « Una lettera in difesa della dittatura nella Firenze del Trecento », *Archivio storico italiano*, 113, 1955, p. 251-260.

21. J. HAYEZ, « Il migrante e il padrone... », art. cité. Sur la lignée de taverniers de Prato, cf. notamment ASPrato, D. 1087, 1402687 ; D. 1090, 6000600-6000602 ; D. 1091, 133366-133368, 133372-133375, 133378 ; D. 1097, 1402955 ; D. 1114/1, 6101308-6101309, 6101211-6101212 ; D. 1114/2, 600603.

22. Par exemple Matteo Benini Celli, qui tout en devenant marchand et aubergiste à Arles, maintient au moins une quinzaine d'années durant ses attaches avec Avignon (AD Vaucluse, Archives hospitalières d'Avignon, Majour E4, fol. 37, 95v, 119, 133, 164) ; ASV, *Regesta Avenionensis* 204, fol. 469v ; ASFirenze, *Diplomatico*, S. Maria Nuova, 7-8-1371 ; L. STOUFF, *Arles à la fin*

La ville polarise ainsi les filières par sa capacité à réunir et redistribuer l'information, les moyens et le personnel. Dans le cas de cette place particulière, elle se montre plutôt accueillante aux migrants. Les Toscans sont englobés dans une identité collective italienne (*italici* dans les textes latins, « Lombards » en provençal) mais les sources locales ne mettent pas au jour les connotations négatives associées au dernier terme dans d'autres régions transalpines<sup>23</sup>, et cette facette « nationale » de leur identité n'est pas assez marquée pour faire d'eux l'objet d'une hostilité récurrente, à la différence des Catalans<sup>24</sup>. Dans la plupart des contextes, les Toscans sont reconnus et désignés sous leur nom plus ou moins complet et leur origine municipale plutôt que sous un ethnonyme. Ils bénéficient par ailleurs comme d'autres arrivants d'un statut juridique original, qui constitue un moyen terme entre la condition d'habitant et celle de citoyen, celui de « courtisan » qui leur réserve une juridiction particulière et des mesures de protection, dans la réglementation des locations notamment<sup>25</sup>. Mais avant même la disparition de ce statut vers 1380, on voit les Italiens pénétrer d'abord les confréries puis les institutions

---

du Moyen Âge, Aix-en-Provence, Publications de l'université de Provence, 1986, t. 1, p. 252-255 ; ID., « Une famille florentine à Arles : les Benini vers 1360-vers 1440 », dans *La Toscane et les Toscans autour de la Renaissance. Cadres de vie, société, croyances. Mélanges offerts à Charles-M. de La Roncière*, J.-A. CANCELLIERI (éd.), Aix-en-Provence, Publications de l'université de Provence, 1999, p. 271-279 ; F. ANTONIETTI, *Rapports commerciaux entre les compagnies Datini et Benini à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle (Arles-Avignon)*, thèse de doctorat, université de Toulouse, Le Mirail, 2007, 2 vol. dactyl., . Sur le cas de Simone di Gherardo Manetti, Florentin qui après une expérience infructueuse dans le négoce devient officier du roi dans les sénéchaussées languedociennes puis tente d'exploiter une saline à Sigean, J. HAYEZ, « Un facteur siennois... », art. cité, p. 259-260, 265. Sur Neri di Bonsignore qui se retire des affaires pour exploiter un vignoble aux environs de Carpentras, voir surtout ASPrato, D. 322, 2686 ; D. 621, 308952, 407942 et 407966 ; D. 1116, 132153-132155.

23. M. ZWEIFEL, *Untersuchung über die Bedeutungsentwicklung von langobardus-lombardus mit besonderer Berücksichtigung französischer Verhältnisse*, Halle, Niermeyer, 1921.

24. Sur la rixe opposant en 1331 la suite des ambassadeurs du roi de Majorque, expressément désignés comme Catalans, aux dépendants de deux prélats, A.-M. HAYEZ, « Familiers de prélats contre Catalans : un "tumulte" à Avignon au temps de Jean XXII », *Annuaire de la Société des amis du palais des Papes et des monuments d'Avignon*, 75, 1998, p. 149-155. Sous le pontificat de Benoît XIII, une hostilité anime la population de la ville contre le parti catalan, en particulier lors des deux sièges du palais en 1398-1399 et 1410-1411, cf. P. PANSIER, « Les sièges du palais d'Avignon sous le pontificat de Benoît XIII », *Annales d'Avignon et du Comtat venaissin*, 9, 1923, p. 5-186 ; G. BUTAUD, « Les deux sièges du palais apostolique d'Avignon (1398-1411) », dans *Villes en guerre. Actes du colloque tenu à l'université de Provence (Aix-en-Provence, 8-9 juin 2006)*, C. RAYNAUD (éd.), Aix-en-Provence, Publications de l'université de Provence, 2008, p. 103-124.

25. G. MOLLAT, « Les conflits de juridiction entre le maréchal de la cour pontificale et le viguier d'Avignon au XIV<sup>e</sup> siècle », *Provence historique*, 4, 1954, p. 11-18 ; B. GUILLEMAIN, *La cour pontificale...*, op. cit., p. 511-513, 653-655 ; J. CHIFFOLEAU, *Les justices du pape. Délinquance et criminalité dans la région d'Avignon au XIV<sup>e</sup> siècle*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1984, p. 41-42 ;



municipales, grâce à leur visibilité sociale et à leurs compétences financières. Deux familles florentine et lucquoise parviennent à entrer dans le cercle étroit des bourgeois de la ville avant 1400, six autres les y rejoignent dans le premier tiers du xv<sup>e</sup> siècle. À partir de cette période la nation ultramontaine se voit réserver le tiers des places du conseil de la ville<sup>26</sup>.

Dans ce cadre imposé par les flux, l'identité assignée aux individus et la condition juridique des personnes, les migrants s'expriment par des choix individuels, que l'on peut par exemple observer dans des pratiques de consommation. Les vêtements et les objets du cadre de vie tendent à situer chacun dans une hiérarchie sociale bien plus qu'à entretenir le souvenir d'une identité régionale. La migration s'accompagne donc souvent de l'adaptation d'un trousseau aux usages locaux ou de l'achat de nouveaux articles sur le lieu de destination<sup>27</sup>. Ces signes de distinction peuvent ensuite être rapportés dans la région d'origine et y donner lieu à des modes nouvelles<sup>28</sup>. Mais les attitudes très pragmatiques qui orientent l'ajustement à un milieu nouveau se lisent surtout dans les correspondances échangées entre les deux régions. Beaucoup des quelque 9 000 lettres de l'Archivio Datini qui concernent directement Avignon évoquent l'expérience de l'expatriation, avec des thèmes récurrents : le maintien de contacts avec les parents et les amis restés au pays, la réaffirmation des valeurs prioritaires dans le milieu d'origine, ou la gestion à distance d'intérêts patrimoniaux. Les plus intéressantes exposent des projets ou justifient des choix personnels. Elles mettent en particulier en évidence une conception largement partagée – chez les migrants et dans leur entourage – de la migration comme stratégie sociale.

---

M. DYKMANS, « La fin du séjour des papes en Avignon d'après quelques documents inédits sur les habitations », *Mémoires de l'Académie de Vaucluse*, 7<sup>e</sup> série, 4, 1983, p. 28-30, 33.

26. J. HAYEZ, « À l'ombre du palais... », art. cité.

27. J. HAYEZ, *La stanza di Vignone...*, op. cit., t. 1, p. 124-133 ; ID., « *Veramente io spero farci bene...* », art. cité, p. 437, 442, 453-455.

28. C'est notamment le cas des bérets de laine importés de Paris par la boutique Datini d'Avignon, parfois adoptés par Francesco ou donnés par lui à ses relations. Il en fait ensuite un élément du costume d'apparat écarlate qu'il impose dans ses premiers portraits et que reprennent toutes ses représentations successives, cf. D. DEGL'INNOCENTI, « Note al guardaroba di Francesco, Margherita e Ginevra nel dipinto della Trinità », dans *L'immagine ritrovata. La Trinità dei coniugi Datini*, Prato-Florence, Comune di Prato, 2010, p. 33-43. À l'occasion d'un voyage, un ami florentin envoie à Margherita, femme de Francesco, des crépines, coiffures parisiennes (Bernardo de' Rossi à Francesco, 16 avril 1379, ASPrato, D. 1102, 9293389). Lors de sa réinstallation à Prato en 1383, Francesco y expédie des toiles peintes du faubourg Saint-Marcel et des tapis de Saint-Denis, type de mobilier que l'on retrouve dans d'autres demeures de marchands florentins ayant vécu en France, comme celle d'Arrigo di Bandino Falconieri, mort à la fin de 1417 (ASFirenze, *Magistrato dei Pupilli avanti il Principato* 27, fol. 202v).



Pour la plupart des Toscans, l'expatriation est pensée comme une quête d'honneur et de profit (*onore e utile*), deux notions étroitement liées dans cette société. Chez les marchands, elle s'associe souvent à une phase de formation, au sens large : beaucoup partent à un âge compris entre 10 et 25 ans. Il peut s'agir de l'apprentissage de compétences de base, d'un perfectionnement dans la tenue des écritures et les techniques comptables, de l'initiation à un nouveau secteur d'activité et aux marchés d'une place, de la connaissance de langues étrangères, de l'insertion dans un réseau professionnel et de l'acquisition d'un savoir-faire dans les relations interpersonnelles. Bien des expressions utilisées dans les correspondances soulignent cette idée de formation, comme « devenir un homme », « atteindre le bien et l'honneur », « démontrer sa vertu » (*farsi uomo, venire a bene e onore, provare la sua virtù*), ainsi que le terme de « lancement » (*inviamento, avviamento*) couramment appliqué aux emplois des agences<sup>29</sup>.

L'expatriation est d'abord envisagée comme une période brève. Les contrats de recrutement évoquent souvent un terme de deux ans. Il serait difficile de prévoir l'avenir au-delà puisqu'il s'agit d'une forme de probation et que bien des difficultés ou d'autres occasions peuvent se présenter durant ce terme. La migration est ainsi d'emblée vécue comme une parenthèse dans l'existence. Elle est représentée comme un temps de sacrifices censé préparer un avenir meilleur. Les migrants s'encouragent à travailler dur, à mener une vie frugale (« vivre en mercenaire / comme une bête / comme un chien » : *stare come soldato, vivere come una bestia / come un cane*<sup>30</sup>) pour parvenir plus vite à ce but. Pour les familiers restés au pays, la migration constitue une mission déléguée à un membre du ménage, celle de s'enrichir pour mieux se réinsérer dans la société d'origine et faire profiter le groupe familial de son pécule et de sa réputation honorable (« vivre hors de chez soi pour mettre un peu d'argent de côté » : *stare fuori di casa per avanzare qualche danaio* ; « s'extraire de la boue » : *uscire dal fango*<sup>31</sup>). Les proches rappellent donc périodiquement ses obligations au migrant et exigent de lui une adhésion réitérée au projet initial.

Cette conception du séjour a des conséquences directes sur les modalités d'insertion dans le milieu d'accueil. Elle incite souvent à différer l'âge du

29. J. HAYEZ, « Les correspondances Datini : un apport à l'étude des réseaux marchands toscans vers 1400 », dans *Les échanges en Méditerranée médiévale. Marqueurs, réseaux, circulations, contacts*, É. MALAMUT et M. OUEFELLI (éd.), Aix-en-Provence, Publications de l'université de Provence, 2012, p. 157-200, ici p. 173-182.

30. J. HAYEZ, « Tucte sono patrie... », art. cité, p. 73.

31. *Ibid.*, p. 77 et 79.



mariage jusqu'au retour, pour le conclure dans de meilleures conditions et avec des compatriotes. Elle peut de ce fait donner jour à une progéniture illégitime. Elle développe des arrangements pragmatiques de résidence, comme la cohabitation d'hommes non apparentés mais souvent de même origine dans une agence pensée comme une autre *casa*, où le seul personnel local est souvent composé d'une servante. Elle pousse aussi certains migrants mariés à laisser ou renvoyer au pays leurs proches qui ne travaillent pas dans les boutiques, comme les femmes et les enfants. Elle les dissuade d'acquérir des biens fonciers sur le territoire de la migration et les incite à épargner pour en acquérir plutôt au pays.

Ce modèle a aussi des conséquences sur la durée du séjour. On observe un fort turnover dans les premières années passées à l'étranger. La moitié des apprentis et des jeunes facteurs quittent l'agence Datini dans les deux premières années<sup>32</sup>. Une fois passé ce cap, pour ceux qui décident de rester, le séjour tend en revanche à se prolonger, parce qu'ils ne s'enrichissent pas aussi vite qu'ils le prévoyaient. Tous n'ont pas des attaches aussi fortes avec la région d'origine ; le contexte familial et patrimonial évolue parallèlement, et les liens peuvent se distendre, tandis que les migrants se créent un nouveau réseau sur le lieu de la migration et espèrent y rencontrer de nouvelles occasions propices à leur carrière. Beaucoup finissent par y rester, par passivité, parce qu'un retour dans des conditions modestes est considéré comme déshonorant ou bien parce qu'ils sont conduits à reconsidérer leur projet initial sur la base de l'expérience acquise et des ressources disponibles de part et d'autre<sup>33</sup>.

On peut illustrer ces évolutions et ces choix divergents à partir d'un projet commun en revenant sur les parcours de trois marchands de Prato. Francesco Datini part de Toscane à l'âge de l'adolescence, en 1351, après un apprentissage dans une boutique florentine. Les circonstances de son départ sont mal connues. On a en revanche conservé la correspondance échangée avec ses relations de Prato entre son second retour provisoire en Toscane en 1370 et sa réinstallation définitive en janvier 1383. En 1370, il s'est déjà enrichi et commence à prévoir des acquisitions de terrains et des travaux pour restructurer et agrandir la maison paternelle. Reparti à Avignon, il met finalement douze ans à se décider à rentrer, soucieux de laisser ses affaires dans de bonnes conditions<sup>34</sup>. Même pour un individu qui comme lui n'a plus de parents proches mais seulement quelques cousins éloignés et des voisins et amis qui gèrent

32. F. MELIS, *Aspetti della vita economica...*, op. cit., p. 156-157, 296-297.

33. J. HAYEZ, « Tucte sono patrie... », art. cité.

34. ID., « Il migrante e il padrone... », art. cité.

ses intérêts locaux, ce groupe de relations intervient pour le presser de revenir et l'engager à suivre un parcours tout tracé combinant le mariage, une progéniture de préférence légitime et des investissements fonciers, comme si la migration ne pouvait constituer qu'un préalable à la vraie vie.

Je t'ai déjà écrit dans beaucoup de lettres de mettre à exécution ton projet de retour au lieu d'en parler. Je te prie à nouveau de le faire et t'encourage à finir tes jours parmi les tiens. D'après ce que j'entends, tu as déjà assez pour qu'un chevalier puisse en vivre dans l'aisance. Ne cherche pas à tout gagner. Tu risquerais de te retrouver sans rien à la fin<sup>35</sup>.

Francesco adhère encore pleinement à son projet initial. Il dira après coup, en exprimant son regret d'être rentré au pays, avoir vécu toute sa vie de migrant comme une parenthèse :

Je me rends compte que j'ai passé trente ans là-bas dans l'expectative, en me répétant toujours : « Si je ne reviens pas au pays, je ne serai jamais satisfait<sup>36</sup>. »

En faisant fortune et en accomplissant jusqu'au terme son projet initial, il représente en fait une exception parmi les rangs des migrants. Au contraire, pour les deux autres marchands, plus jeunes d'une vingtaine d'années<sup>37</sup>, la migration se prolonge et finit par déboucher sur une reconsidération. L'un d'eux, Niccolao di Bonaccorso, part à Avignon à l'âge de la vingtaine ; après quelques années, il monte sa propre boutique d'épices en s'associant à divers partenaires successifs, pisans, florentins et provençaux, avant que ses affaires ne tournent mal. Une quinzaine d'années après son arrivée, déjà incité par sa famille à rentrer, il compare les perspectives qui s'offrent à lui, à Prato et à Florence comme sur le lieu de la migration. Sa situation ne lui permettant pas de se retirer du commerce, il se dit résolu à faire fond sur son expérience et son insertion dans le milieu d'affaires avignonnais.

Je suis habitué à pratiquer le commerce et je ne saurais pas rester tranquille, car je vois bien qu'en me tenant à l'écart des affaires, je mourrais avant la fin de l'année. Et si l'on me dit : « Tu pourrais vivre à Florence, qui est une place de

35. *Chome per altre molte t'ò scritto ti piaccia dare ordine co' facti alla tua tornata, e no[n] pure con parole, così da capo ti prego e conforto vogli finire li dì tuoi tra lle tue genti. Secondo ch'io sento, tu ài tanto che uno chavalieri ne starebbe bene ad agio. No[n] volere tucto e possa no[n] abbi nulla*, Monna Piera di Pratese et Niccolozzo di ser Naldo à Francesco di Marco, 20 octobre 1381, ASPrato, D. 1091, 133387.

36. *Io m'aviso ch'io sono istato in chotesto paese 30 anni sospeso, dicendo senpre : « S'io non torno alla patria mia, mai sarò chontento »*, Francesco di Marco à Boninsegna di Matteo, 2 juin 1395, ASPrato, D. 1086, 9142555) ; autre allusion à la volonté naguère nourrie par Francesco de revenir se fixer dans sa patrie dans la lettre de Boninsegna di Matteo à Francesco du 1<sup>er</sup> au 3 juin 1385 (ASPrato, D.427, 303044).

37. Voir, pour une analyse plus détaillée de leur parcours, J. HAYEZ, « Tucte sono patrie... », art. cité.

négoce », je ne saurais pas y demeurer. Je voudrais soit revenir vraiment chez moi, soit abandonner cette idée. Et si cela voulait dire entretenir deux foyers à Florence et à Prato, mieux vaut que j'en entretienne un ici, car j'y ferai plus de profit qu'à Florence [...] car je connais cette place-ci et non pas celle de Florence ; et à Florence, il y a beaucoup de gens comme moi qui gagnent plus dans leur sommeil que moi en veillant, si bien que ma livre n'y vaudrait pas cinq sous. [...] Et tandis qu'ici je vis comme un marchand dans l'honneur, là-bas j'aurais du mal à gagner mon pain et vivrais dans le tourment [...] et je suis encore en âge de travailler durement plusieurs années. Je ne voudrais pas perdre ce temps [...]. En ce qui me concerne, je préfère vivre et mourir hors de chez moi comme un marchand et avec honneur plutôt que vivre et mourir chez nous dans la honte. Tout bien considéré, cela ne présente actuellement aucun intérêt pour moi de vivre là-bas<sup>38</sup>.

Ce migrant se retrouve ainsi piégé sur le territoire de la migration par l'inachèvement de son projet ; il finit, faute de capitaux, par exercer une activité de courtier et meurt à Avignon une quarantaine d'années plus tard, sans s'être marié ni sans avoir fait fortune.

Le troisième marchand, Iacopo del Nero, est issu d'une famille d'artisans précédemment passée de Vernio, fief des Bardi limitrophe de l'État florentin, à Prato sans s'y enraciner véritablement. Il arrive lui aussi de Florence à Avignon, âgé d'une vingtaine d'années ; il parvient assez rapidement à y monter une boutique d'apothicaire et cherche à accumuler au plus vite l'argent qui doit lui permettre d'acheter des terres en Toscane pour s'y retirer. Il répète régulièrement qu'il ne veut pas rester à l'étranger plus de deux ou trois ans et commence à envoyer des fonds au pays pour préparer son retour. Une vingtaine d'années après le début de l'expatriation, constatant que ses liens avec sa région d'origine se sont distendus et ayant entre-temps épousé la fille d'un Siennois, il finit par reconsidérer son projet. Quelques déconvenues avec ses compatriotes lui apportent un motif supplémentaire

38. *Io sono uso a ffare merchantia e non saprei istarmi, ch'io vegio chiaro, istandomi senza fare facciende, io sarei morto al chapo de l'anno. E a dire : « Tu potrai istare a Firenze, ch'è terra di merchantia », non vi saprei istare. O io vorei di tucto tornare a chasa mia o lasciarmene. E tenere ispesa a Firenze e a Prato, meglio mi vale a tenerla di qua, ché sarà chon più utile che a Firenze [...] però ch'io sono praticho di qua e non a Firenze ; e a Firenze [à] assai de' miei pari che fanno più dormendo ch'io veghiando, sicché la libra mia non vi varebe soldi V [...] e dove di qua io vivo chome merchante e a mio honore, di chostà viverei a stento e sarebe la morte mia [...] e io sono anchora in tempo da potere durare di faticha per parecchie anni. No· lo vorei perdere. [...] E quanto io per me, innanzi voglio vivere e morire fuori di chasa nostra merchante e chon onore che vivere e morire in chasa nostra chon verghongnia. Sicché, righuardato tucto, la stanza mia di chostà al presente a nullo pregio mi pare buona (Niccolao di Bonaccorso à Francesco di Marco, 25 juin 1390, ASPrato, D. 322, 1539).*

pour demeurer sur place. Il achète alors des biens fonciers aux environs d'Avignon.

J'avais l'intention de me rendre là-bas et d'acheter [des terres...] J'ai décidé de ne jamais plus y envoyer un denier pour acheter des biens. [...] Je n'y reviendrai jamais, même si je devais vivre mille ans, car c'est bien un pays de diables : ils ne pensent qu'à faire le mal ! [...] C'est pourquoi je veux désormais considérer ce pays-ci comme le mien et ne plus tenir aucun compte de celui-là<sup>39</sup>.

Sa relative réussite dans les affaires s'est ainsi accompagnée d'un affaiblissement des liens avec la Toscane, au point que l'accomplissement du stade final du projet initial n'aurait plus de sens. Il achèvera lui aussi sa vie à Avignon, une trentaine d'années plus tard.

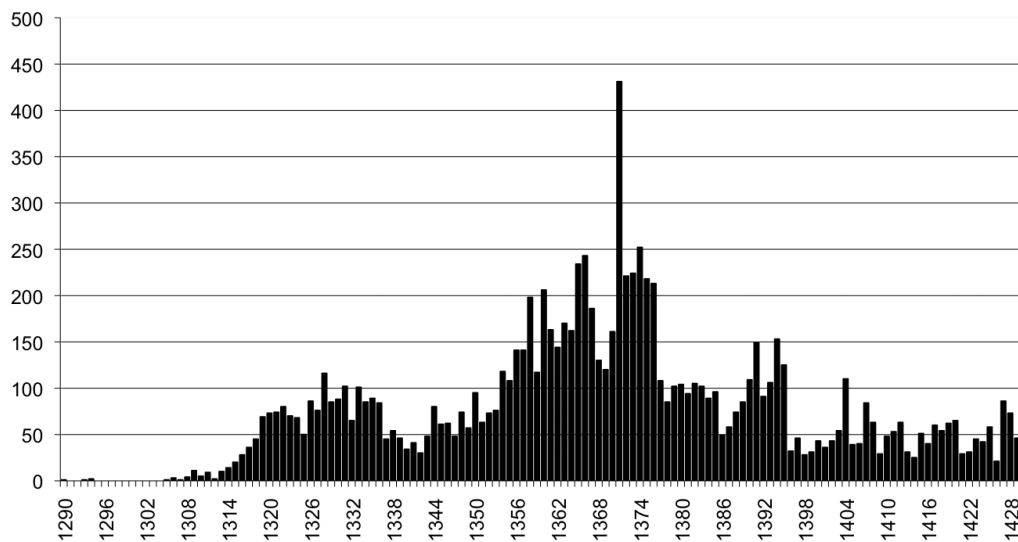
Parce que la migration ne résulte généralement pas pour cette population d'un départ contraint mais qu'elle est conçue comme une stratégie de promotion sociale ou de maintien d'un statut mis en péril par des revers de fortune, seuls les aspects économiques et les avantages symboliques du premier emploi sont d'emblée pris en considération. Lieu de concentration de richesses, de rencontres et d'occasions à saisir, la ville inspire bien des espoirs mais remodèle aussi le cours des existences. Après le stade de la formation, les parcours individuels, doublement conditionnés par des attaches familiales qui ont évolué dans le milieu d'origine et par une carrière dont les étapes ne peuvent être entièrement prévues, connaissent des évolutions très divergentes. L'enracinement n'est jamais envisagé au départ comme une possibilité mais est finalement accepté par certains migrants comme la meilleure ou la moins risquée des options. Dans un tel choix l'éloignement progressif du milieu d'origine pèse autant que les avantages concrets offerts sur le lieu de la migration. Arriver dans une nouvelle ville ne signifie pas tirer un trait sur l'horizon familial que l'on vient de quitter.

Jérôme HAYEZ

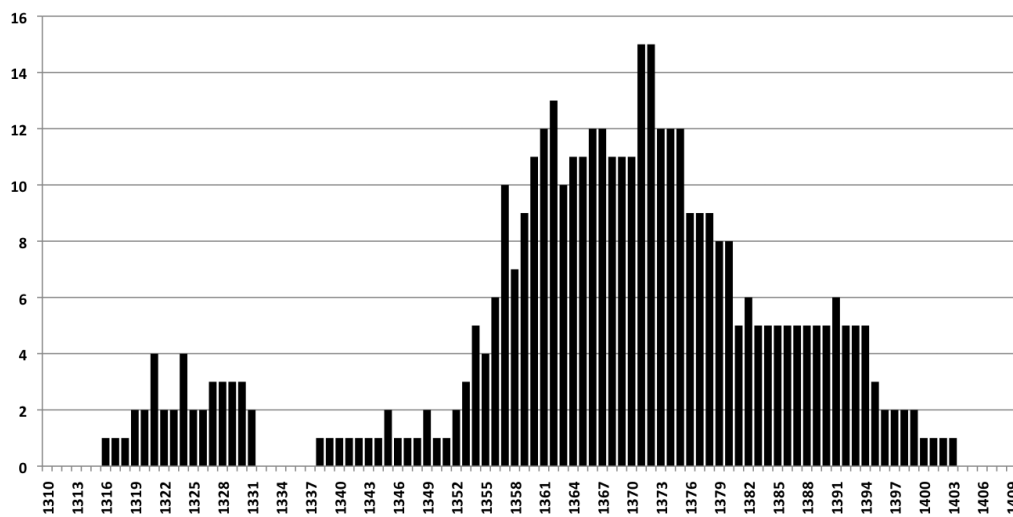
CR CNRS, LAMOP – UMR 8589

39. *Facievo conto di venire [...] e conperare [...] diliberato ò di may non mandare un danaio più per conperare pociesioni [...] may non vi torno, s'io vivessi M anni, ché bene mi pare paesi di diavoli, ché may non pensano se no[n] di mal fare! [...] Per che voglio oggi may far conto questo sia mio paese e di cotesto non far conto veruno, Iacopo del Nero à Francesco di Marco, 18 novembre 1392, ASPrato, D. 322, 176.*

ANNEXE



Graphique n°1 – Répartition chronologique des Toscans d’Avignon, 1290-1430.



Graphique n°2 – Répartition chronologique des originaires de Carmignano, 1290-1430.